

Greffé
du Tribunal de Commerce de
AMIENS
Loïc BERNARD, Greffier
BP 0201
80002 AMIENS CEDEX 1

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

SA GUEUDET FRERES
19 Rue des Otages
80000 AMIENS

Dépôt effectué par :

SA GUEUDET FRERES
19 Rue des Otages
80000 AMIENS

Numéro RCS : AMIENS B 541 720 306

<3519/1954B00030>

Pièces déposées le 18/07/2006

Numéro : 2061477

Procès-verbal d'Assemblée Ordinaire du 23/06/2006

- Changement de Commissaire aux comptes titulaire
 - Changement de Commissaire aux comptes suppléant
- GRIZIAUX ANCIEN COMMISSAIRE AUX CPTES SUPP DEVIENT
COMM AUX COMPTES TITULAIRE EN REMPLACEMENT DE
SOUFFLET DANY
NOMINATION DE LEPERS HUBERT COMM AUX CPTES SUPP

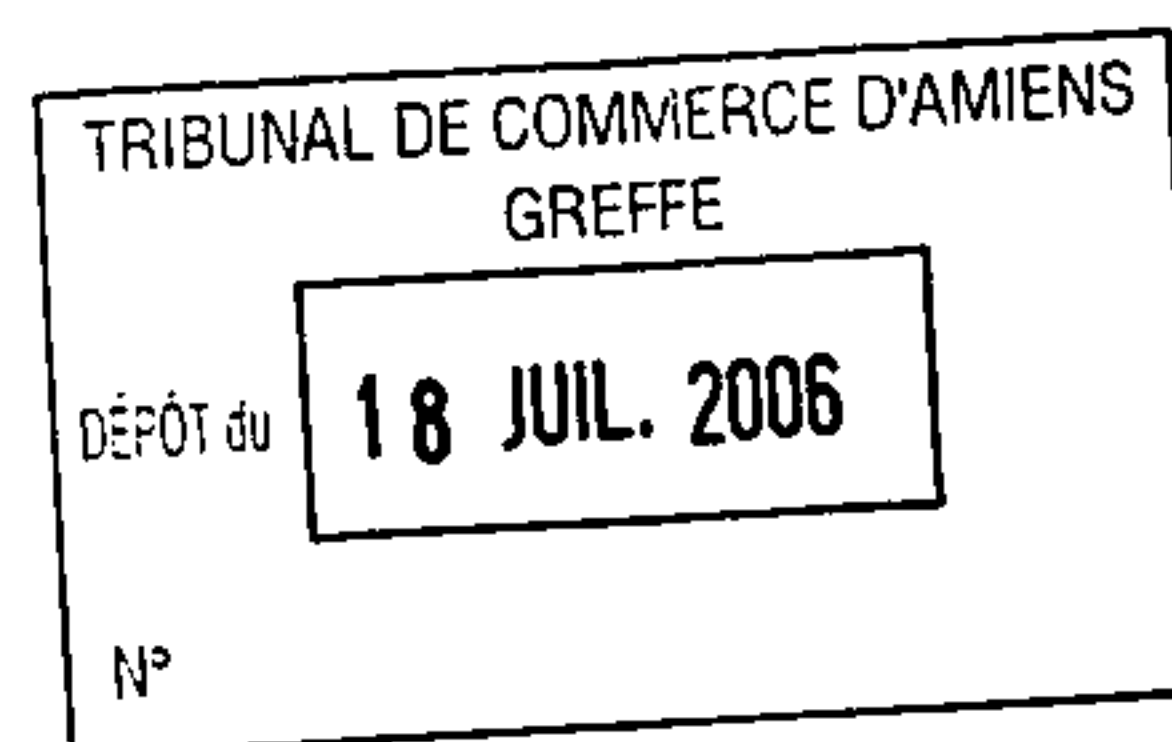
Le Greffier,



GUEUDET FRERES
19 rue des Otages

80000 - AMIENS

RCS AMIENS B 541 720 306



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 23 JUIN 2006**

.....

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire constatant que le mandat de commissaire aux comptes titulaire de Monsieur Antony SOUFFLET, arrive à expiration avec la présente assemblée et celui-ci lui ayant fait savoir qu'il ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat, décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire la SA Paul Griziaux et Associés dont le siège social est à AMIENS (80000), 23 Rue Emile Zola, pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire constatant que la SA Paul Griziaux et Associés a été nommé commissaire aux comptes titulaire, décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Hubert LEPERS demeurant 23 Rue Emile Zola à AMIENS (80000) pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont confiés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

.....
Extrait certifié conforme,
Le Président Directeur Général


JC GUEUDET